

Vie des associations

" Impact pour le changement " se dote d'un pôle entreprise

AJT
Libreville/Gabon

LA sortie récente de la plate-forme associative "Impact pour le changement" a été marquée par la présentation des cellules (pôles) de ladite structure. Notamment le "pôle entreprise", une cellule ayant pour objet de favoriser la

culture de la citoyenneté par l'information, la sensibilisation, l'entre-aide et le mieux-être collectif à travers des actions communautaires et de développement individuel. C'est la responsable dudit pôle, Marie-Laure Ogoula Aguewo, qui en a fait la présentation au cours d'un point-presse à l'hôtel ReNdama. Elle a expliqué que le pôle



Photo : AJT

Les membres du bureau d'"Impact pour le changement".

entreprise Impact a pour objet d'aller vers les entreprises, afin d'y faciliter l'accès, d'offrir des possibilités d'amélioration de qualité et de conditions du quotidien

au sein de ces structures. "Notre plan d'action pour 2016 s'articule autour de trois axes. A savoir contribuer au développement individuel, au bien-être des populations et créer un cadre de divertissement durable", a relevé Marie-Laure Ogoula Aguewo. Soulignant par ailleurs que celle-ci, bien que soutenant l'action du président de la République, "Impact" s'inscrit avant tout dans un contexte où de grands changements sont nécessaires pour le pays.

Pour y parvenir, la plate-forme s'appuie sur des actions concrètes :

Réseautage, coaching en entrepreneuriat, accompagnement sur des activités génératrices de revenus et sur des initiatives privées. Mais aussi des campagnes de sensibilisation et de dépistages, l'aménagement des voies d'accès dans les quartiers sous-intégrés et l'adduction d'eau pour tous. Il y a également l'organisation des journées récréatives, l'accompagnement des activités sportives et socio-culturelles. Autant de choses qui peuvent avoir un effet sur les compétences au niveau professionnel.

Note de lecture

Mathieu Riboulet juge qu'entre les deux il n'y avait rien

RN
Libreville/Gabon

La critique le classe désormais comme l'une des grandes plumes de la littérature française contemporaine. Mathieu Riboulet, une dizaine de titres au compteur, s'est bel et bien imposé comme un écrivain de premier plan. « Entre les deux il n'y a rien », son dernier roman, publié chez Verdier, 139 pages, est une réussite du genre. Original.

CE qui plaît d'emblée lorsqu'on ouvre un livre signé par Mathieu Riboulet, c'est le style. Il est musical, les phrases sont étendues, larges, souples, complexes. Mais agréables. Presque de la poésie en prose, ou de la prose poétique, ce qui revient un peu au même. La beauté est au rendez-vous. Grâce à cette session rythmique, on reconnaît tout de suite la marque de l'auteur. Un enchantement. Une illustration : « Ça quitte les livres et ça vient dans le corps, et pour avoir la paix il faut que de nouveau ça parte dans les livres, c'est pour ça qu'on écrit. Il faudrait que ça quitte le corps, on aimerait l'avoir un peu vide, pouvoir y mettre ce qu'on aime, ceux qu'on désire, y être chez soi avant de le laisser, ça va venir si vite. Nos larmes où seront-elles quand nos os pourriront ? Être dans nos corps comme chez nous et pouvoir dire : c'est à Dieu que je donne, à la Révolution, à l'amour, au sexe, à la drogue, à la pensée. On reste longtemps sans pouvoir parce qu'on trouve un terrain jonché de salope-ries : les impayés des aïeux, les impensés de l'histoire, les embûches de la maladie, l'ombre des morts, et pendant des années on s'immobilise on pense on prêche on cherche serre les dents fond en larmes au lieu d'ouvrir courir jouer faire jouer vaciller. Fauchés comme des chiens avant d'avoir la paix. »

pour parler de quoi ? Des hommes qu'on abat comme des chiens en temps de paix, par vengeance, par rancune. Les événements placés au cœur du roman sont inspirés de faits réels. Disons que ce sont des faits réels travestis en fiction. Nous sommes au début des années soixante-dix, à Paris, à Rome, à Berlin. Après Mai 68, beaucoup de mouvements de contestation sont nés ici et là, se posant rapidement la question du recours à la lutte armée et du passage à la clandestinité. En France, on tourna le dos à la lutte armée. Mais pas en Allemagne, ni en Italie. La décennie 1970 sera ainsi traversée par une série de violences politiques ouvertes ou larvées qui laisseront sur le carreau des dizaines et des dizaines de personnes, sans compter ceux qui, restés vivants mais devenus fantômes, s'en allèrent peupler les années 1980 de leurs regrets, de leurs dépressions ou de leur cynisme. Le narrateur, partie prenante des événements, un jeune homme, va faire l'expérience de la « guerre » en temps de paix. A côté des grands événements politiques qui scandent l'actualité de ces années de braise, il veut se lancer dans l'action sans toujours très bien comprendre, au départ, la nature de tout ce qui se passe, ni la portée des enjeux. Parallèlement, il découvre le sexe, précisément l'homosexualité débridée. Lorsque les choses se précisent dans son esprit, après avoir échappé plusieurs fois à des arrestations et même à la mort, il tire la conclusion suivante, lucide : « On fait partie ou du problème, ou de la solution. Entre les deux, il n'y a rien. » Hélas, au moment où la violence politique commence à s'estomper avec le siècle finissant, un autre ennemi, et pas des moindres, se signale à l'horizon : « Nous qui en 1978 avions renoncé à tout espoir d'intimider l'Etat étions depuis 1981 dans la ligne de mire d'une maladie qui faisait mouche, rattachait peu de cibles. » Le sida, bien sûr.

Communication du Groupe parlementaire PDG au Sénat

Au cours de l'émission intitulée « l'Arbre à Palabres » du 05 juillet 2016 en soirée sur les antennes de Gabon Télévision animée par Monsieur As NZIENGUI, à laquelle prenaient part Messieurs Frédérique MASSAVALA MABOUMBA pour le compte de l'opposition et Alexandre TAPOYO pour celui de la Majorité, il a été affirmé par monsieur MASSAVALA MABOUMBA, que les Parlementaires sont allés à l'inter session sans avoir perçu leurs émoluments de fin de session habituels.

Suite à ces informations, le Groupe parlementaire PDG au Sénat par ma voix, s'inscrit en faux par rapport à ces affirmations graves, gratuites et dénuées de tout fondement. Nous affirmons et confirmons à l'opinion nationale et internationale, que tous les Sénateurs ont perçu comme à l'accoutumée, l'intégralité de leurs émoluments.

C'est pour nous l'occasion, de rappeler à tous que depuis 1990, le Gabon a choisis la voie démocratique comme mode de gouvernement, garantissant à tous une totale liberté d'expression. Mais, cette totale liberté d'expression, ne doit pas constituer un moyen pour certains, de diffuser de fausses informations, contraires à l'éthique et à la morale qui doivent nous caractériser.

C'est pour ces raisons d'ailleurs, que nous avons soutenu le Gouvernement en adoptant récemment lors de la dernière session, dite session des lois, le Nouveau Code de la Communication. Cette nouvelle loi va entre autre, renforcer le cadre juridique et professionnel de la Communication en République gabonaise.

Nous pensons, que si les périodes de pré campagne aujourd'hui, et de campagne demain doivent constituer des moments pour les différents acteurs politiques de s'exprimer sur des sujets d'intérêt national aux fins de s'attirer les faveurs des électeurs, il n'en demeure pas moins que ces derniers doivent le faire, en ayant toute raison gardée.

En effet, ces fausses informations, diffusées qui plus est sur des chaînes publiques, dont la mission première est de bien informer et de façon objective le peuple, n'honorent ni ne grandissent leurs auteurs. Le peuple gabonais attend plutôt d'eux, des arguments concrets pour défendre leurs idées et leurs programmes.

Au regard du respect mutuel qui doit prévaloir entre les uns et les autres, le Groupe parlementaire PDG au Sénat, demande à l'ensemble des acteurs politiques le ressaisissement, la prudence et la mesure en cette période sensible.

Aussi, il nous semble judicieux, de rappeler à l'opinion nationale et internationale, que la propagation de fausses informations, les diffamations et autres dérives ne doivent pas être érigées en mode de fonctionnement et de mobilisation. De telles attitudes, provenant des Hommes politiques censés se battre pour des causes justes et nobles pour nos populations, doivent être combattues avec énergie.

Je vous remercie.

Fait à Libreville, le 06 juillet 2016

Le Président du Groupe

Raphaël MANGOUALA